

Certificats d'économies d'énergie

Journée technique - 12 décembre 2019 - Marriott Paris Rive gauche 14^e

Comment placer les bénéficiaires au coeur des débats pour les 5^e et 6^e périodes CEE ?

Depuis janvier 2018, le dispositif est entré dans sa 4^{ème} période avec des objectifs très ambitieux (1 200 TWh cumac de production dont 400 TWhc de précarité énergétique), cette période se terminera le 31 décembre 2020.

L'année 2019, constituée au sein de cette période une année charnière marquée par des évolutions structurantes pour le dispositif :

- Extension du domaine d'application des CEE aux sites EU ETS (sites soumis aux quotas CO2),
- Intensification des actions auprès des foyers en précarité énergétique,
- Décision de prolonger la 4^{ème} période d'un an en 2021,
- Retour sur les études de l'ADEME portant sur l'efficacité du dispositif depuis la 2^{ème} période (2011) et sur une étude des gisements potentiels d'efficacité énergétique permettant de fixer les objectifs CEE pour les périodes 2022/ 2024 et 2025/2027.

Cette journée alternera des interventions et des tables rondes le matin et, l'après-midi proposera 2 ateliers techniques au choix qui permettront de multiplier les échanges entre professionnels.

Matin

4^e période : bilan des deux premières années

Analyse du dispositif actuel : évaluation du dispositif, présentation de l'étude gisement

5^e - 6^e périodes : retour à date de la concertation et premières orientations

Après-midi

ATELIER 1 Bâtiment - Collectivités

- TOP 5 des fiches par secteurs BAR/BAT/RES
- Les nouvelles fiches et en projet pour 2020
- Les CEE dans les collectivités : les modèles de production et la boîte à outils d'AMORCE
- Bilan des programmes en cours, témoignages dans les secteurs du bâtiment, mobilité durable, sensibilisation/formation
- Les CEE et la précarité énergétique, témoignages d'actions et de retours d'expérience
- Les CEE et les CPE

ATELIER 2 Industrie - Agriculture - Transport

- TOP 5 des fiches par secteurs IND/AGRI/TRA. Les nouvelles fiches et en projet pour 2020
- Les secteurs à fort enjeux d'économies d'énergie. Comment accélérer les investissements dans les entreprises ?
- Récupération de chaleur et CEE. Fonds chaleur et CEE. Energie fatale : enjeux et points clés
- L'ouverture du dispositif aux sites EU ETS
- Les programmes destinés aux entreprises : tour d'horizon et zoom sur PROREFEI, PRO-SME_n et PRO-INVEST
- Le transport, un secteur clé pour l'efficacité énergétique. Les programmes existants. Témoignages sur les transports non-routiers.



A NOTER SUR VOS AGENDAS
Contact : Patricia Cottura, ATEE
01 46 56 35 41 - p.cottura@atee.fr